

Faillite société car 5000euros retiré

	 	 	 	 	 _	 	 	 	_
_									

Par Ana

Bonjour,

Je vous contacte car j'ai un ami qui, il y a quelques années, a ouvert une société en France et donc la banque lui a donné une carte bancaire. Il a alors retiré les 5000euros qui y étaient disponible et la société a été déclarée en faillite. Aujourd'hui il aimerait venir habiter en France mais il aimerait savoir si il encourt une quelconque sanction? A-t-il commis une fraude?

Merci d'avance